

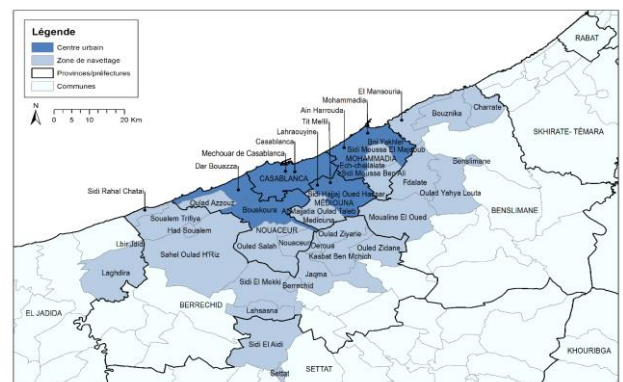
# DIALOGUE MAROC-OCDE SUR LES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

## La régionalisation avancée : une opportunité pour un développement inclusif et durable

La mise en œuvre de la réforme de régionalisation avancée depuis 2015 a donné lieu à une redéfinition des relations entre l'État central et les régions nouvellement élues dotées d'une part plus importante des compétences et des ressources. Son implémentation est à la fois un défi et une opportunité pour le Maroc qui affiche une volonté d'instaurer un modèle de gouvernance et de développement plus inclusif et durable. Le Dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial, conduit en 2016-2017, s'est révélé être un outil de coordination utile en soutenant les capacités en matière d'indicateurs territoriaux et en ciblant trois enjeux principaux :

### 1. Gouvernance métropolitaine : Casablanca

Casablanca bénéficie d'un poids démographique et économique majeur au Maroc, aux niveaux national et international. La métropole de Casablanca rassemble environ **5 millions d'habitants** (15% de la population nationale) répartis dans **41 communes** (selon l'estimation de l'OCDE sur la base des indicateurs disponibles). Elle contribue à hauteur de **29% au PIB national**, une contribution plus élevée que celle de Londres, Bogota ou Sydney à leur PIB national respectif. Casablanca pourrait tirer meilleur parti de ses potentialités en identifiant un **"projet métropolitain"**, dans le cadre de la Région Casablanca-Settat auquel adhère l'ensemble des parties prenantes.



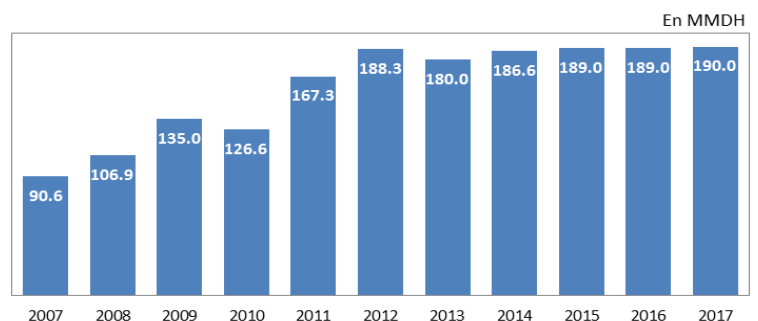
Source : OCDE « Communes, provinces et préfectures dans l'aire urbaine fonctionnelle de Casablanca »

### 2. Liens urbain-rural : Taounate et Berrechid

Les territoires ruraux au Maroc abritent l'essentiel des ressources naturelles, des moyens de production des denrées agricoles et des matières premières. En 2015 l'économie rurale représentait **15% du PIB marocain** (en production) et **10% des exportations globales** de produits. Toutefois, l'urbanisation croissante et la littoralisation contribuent à accentuer les disparités entre zones urbaines et rurales. Afin de renforcer le développement rural, les exemples de **Taounate** (province à prédominance rurale éloignée), et de **Berrechid** (province intermédiaire au sein d'une zone urbaine fonctionnelle) ont montré la nécessité de s'appuyer sur les liens urbain-rural comme leviers d'un développement inclusif et durable.

### 3. Gouvernance de l'investissement public

Le **taux d'investissement total** a dépassé **30% du PIB** dans la dernière décennie et l'investissement public a plus que doublé entre 2007 et 2017. Les municipalités et régions sont responsables d'environ 35% de l'investissement public – comparé à 59% en moyenne dans l'OCDE. Par ailleurs, si l'**investissement public** a crû en moyenne de plus de **6,6%** par an entre 2000 et 2014, la **croissance économique** n'a progressé que de **4,4%** en moyenne annuelle sur la même période. Afin d'améliorer l'impact de l'investissement public, le Maroc a adopté la *Recommandation de l'OCDE sur l'Investissement Public Efficace entre Niveaux de Gouvernement*.



Source : OCDE « Évolution du volume global des investissements publics au Maroc »

---

## Principales Recommandations

- ▶ **Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre des réformes par l'amélioration du dialogue entre les parties prenantes.** Face au risque de fragmentation de l'action publique, la nécessité de prendre en charge les enjeux de coordination tant verticale qu'horizontale à tous les niveaux de gouvernement est pressante. La pérennisation d'un comité de coordination des politiques territoriales entre ministères et institutions concernées, dans l'esprit du comité de coordination mis en place dans le cadre du Dialogue Maroc-OCDE, pourrait être envisagée.
- ▶ **Renforcer la production et l'usage d'indicateurs territoriaux** à même de nourrir l'action publique au niveau national et local, dans le cadre de processus participatifs. Le Maroc pourrait s'appuyer sur des indicateurs de référence, partagés par les différents acteurs concernés afin d'identifier les priorités et de concourir efficacement à des objectifs communs. De plus, la mobilisation des indicateurs adéquats est un outil majeur de mesure d'impact et de transparence de l'action publique. À ce titre, il conviendrait de mettre en place une Charte qui encadre les conditions de production et d'utilisation des indicateurs, notamment en promouvant la transversalité de l'action.
- ▶ **Accompagner l'urbanisation croissante du pays par le développement des indicateurs, l'approfondissement de la connaissance des périmètres métropolitains et les modalités de leur gouvernance à l'échelle appropriée.** Le Maroc pourrait adopter la méthode EU-OCDE de mesure des aires métropolitaines fonctionnelles en l'élargissant aux autres métropoles du pays. Cette action permettrait de donner au pays les moyens de ses politiques de développement à l'échelle pertinente pour les territoires très urbanisés et leur périphérie. Elle permettrait en outre de faciliter l'adoption de politiques publiques adaptées au changement structurel que représente l'urbanisation, en rapprochant notamment les politiques publiques du logement et de la mobilité. Le développement d'indicateurs métropolitains, donnerait à voir le positionnement des périmètres métropolitains du Maroc dans une dynamique de comparabilité internationale et d'adaptation permanente aux évolutions en la matière.
- ▶ **Définir des politiques pour le développement rural adaptés aux spécificités territoriales.** Le Maroc pourrait adopter les définitions et les classifications de l'OCDE appliquées aux territoires ruraux pour moduler et cibler les interventions de politiques publiques en fonction des spécificités des territoires, définir les allocations de compétences et les ressources sur la base de données objectives et assurer la mise en œuvre des politiques publiques dans le cadre d'une action impliquant les différents acteurs impliqués.
- ▶ **Coordonner l'investissement public entre les différents niveaux de gouvernement et les différentes politiques** pour mieux articuler les approches sectorielles et territoriales, afin de concilier la programmation stratégique au niveau central et répondre aux objectifs de développement territorial. Une meilleure coordination de la programmation des investissements entre niveaux de gouvernement permettrait de garantir la soutenabilité des moteurs de croissance des territoires urbains et d'améliorer les opportunités de développement tout en renforçant l'efficacité de l'offre des services publics dans les territoires ruraux.

---

## Le Programme-pays Maroc – OCDE

Le Maroc est l'un des premiers pays, et le seul au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à bénéficier d'un Programme-pays de l'OCDE. Signé le 15 juin 2015, le Programme comporte 16 projets qui s'articulent autour de trois domaines clés et stratégiques pour le Maroc: la compétitivité, la gouvernance publique et l'inclusion sociale. Le Programme comprend des examens par les pairs, des activités de renforcement des capacités et l'inclusion dans des outils statistiques de l'OCDE. Il prévoit également une participation renforcée du Royaume aux travaux de 9 comités, et l'adhésion à 9 instruments juridiques de l'OCDE.

### Contacts :

Claire CHARBIT

Chef de l'Unité Dialogues Territoriaux et Migration  
OCDE | Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les  
régions et les villes  
[Claire.Charbit@oecd.org](mailto:Claire.Charbit@oecd.org)

Carlos CONDE

Chef de la Division Afrique et Moyen-Orient  
OCDE | Relations Mondiales  
[Carlos.Conde@oecd.org](mailto:Carlos.Conde@oecd.org)

Pour en savoir plus :

[oe.cd/2jF](http://oe.cd/2jF)

Suivez-nous sur Twitter :

[@OECD\\_local](https://twitter.com/OECD_local)